

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec Harvest Portfolios Group Inc. au 1 877 506 8128 ou à l'adresse info@harvestportfolios.com, ou visitez www.harvestportfolios.com.

Avant d'investir dans un fonds, veuillez prendre en considération la façon dont celui-ci s'articulera avec vos autres placements et tenir compte de votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds:	HRV111	Gestionnaire du Fonds :	Harvest Portfolios Group Inc.
Date de création de la série** :	18 octobre 2011	Gestionnaire de portefeuille :	Harvest Portfolios Group Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2019 :	9 224 981 \$	Distributions :	Mensuelles*
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,54 %	Placement minimal :	1 000 \$ (initial), 100,00 \$

* Les distributions mensuelles sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins qu'un porteur de parts ne souhaite recevoir ses distributions en espèces. ** Initialement, le Fonds a été constitué sous forme de fonds d'investissement à capital fixe le 25 septembre 2009 et a été converti en OPC à capital variable le 18 octobre 2011.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds investit principalement dans les titres cotés d'émetteurs des secteurs canadiens des services bancaires, des autres services financiers et de l'immobilier. Il peut investir jusqu'à 25 % de son actif en titres domiciliés à l'extérieur du Canada. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

Diez principaux placements (au 30 avril 2019)	% de la valeur d'actif net
1. Sun Life Financial Inc.	6,8 %
2. Killam Apartment Real Estate Investment Trust	6,6 %
3. Bank of Montreal	6,4 %
4. SmartCentres Real Estate Investment Trust	6,2 %
5. Canadian Imperial Bank of Commerce	6,1 %
6. First Capital Realty Inc.	6,0 %
7. Royal Bank of Canada	6,0 %
8. The Bank of Nova Scotia	5,7 %
9. Manulife Financial Corporation	5,4 %
10. Morgan Stanley	4,9 %
Pourcentage total des 10 principaux investissements	60,1 %
Nombre total de placements:	21

Composition des investissements (au 30 avril 2019)	% de la valeur d'actif net
Banques et autres émetteurs financiers	57,7 %
Immobilier	38,4 %
Soins de santé	4,6 %
Trésorerie et autres actifs et passifs	-0,7 %

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Un moyen pour évaluer le risque associé à un fonds consiste à observer les variations de son rendement au fil du temps, désignées par le terme « volatilité ».

En général, les rendements des fonds ayant une volatilité élevée varieront plus que les rendements des fonds ayant démontré une moins grande volatilité. Ils feront courir à l'investisseur un risque plus élevé de perdre de l'argent, mais lui offriront également plus de possibilités d'obtenir un rendement élevé. Les rendements des fonds ayant une volatilité plus faible tendent à fluctuer moins que les rendements des fonds ayant démontré une plus grande volatilité. Ils offrent habituellement des rendements moins élevés à l'investisseur, mais lui feront courir un risque moins élevé de perdre de l'argent.

ÉVALUATION DU RISQUE

Harvest Portfolios Group Inc. estime que la volatilité associée au Fonds est **faible à moyen**.

Cette estimation est basée sur l'amplitude des variations des rendements du Fonds d'une année sur l'autre. Cela ne prédit pas la volatilité future du Fonds. Cette évaluation du risque peut changer au fil du temps. Un fonds ayant un risque faible peut quand même occasionner une perte.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour une description détaillée de l'évaluation du risque et des risques particuliers associés au Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié.

SANS GARANTIE

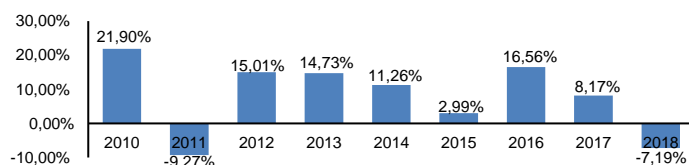
Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série R du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement inscrit par la série R du Fonds au cours des 9 dernières années. Le Fonds a perdu de valeur 2 années au cours des 9 dernières années. L'amplitude des variations des rendements d'une année sur l'autre vous permet d'évaluer le niveau de risque du Fonds dans le passé. Cela ne prédit pas le rendement futur du Fonds.


Meilleur et pire rendements sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série R par période de 3 mois au cours des 9 dernières années. Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois pourraient être encore meilleur ou pire dans le futur. Veuillez évaluer le montant que vous pouvez accepter de perdre sur une courte période.

	Rendement	Fin de la période de 3 mois	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	13,36 %	30 septembre 2010	Votre investissement vaudrait 1 134 \$
Pire rendement	-10,40 %	30 septembre 2011	Votre investissement vaudrait 896 \$

Rendement moyen

La personne qui aurait investi 1 000 \$ en parts de série R du Fonds à la création de celui-ci détiendrait 2 460 \$ au 30 avril 2019, soit un rendement annuel composé d'environ 9,92 %.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Ce Fonds convient à un épargnant dont l'horizon de placement est de moyen à long terme, qui a besoin d'un revenu régulier et qui souhaite ajouter à son portefeuille une possibilité de plus-value du capital. Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si vous avez un degré de tolérance au risque moyen.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez le Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série R du Fonds. Le Fonds a d'autres séries de parts, et les frais sont différents pour chaque série. Le niveau de frais perçus par les représentants peut influencer sur leurs recommandations en faveur d'un investissement plutôt que d'un autre. Vous devriez également vous informer sur les autres séries qui pourraient vous convenir. Leurs parts pourraient vous être offertes à un coût inférieur à celui des parts de série R.

1. Frais de souscription

Les parts du Fonds ne peuvent être souscrites que selon l'option de frais de souscription initiaux.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5,00 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> Vous établissez le taux avec votre représentant. Les frais de souscription sont déduits du montant que vous investissez et sont versés à votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2018, les frais du fonds s'élevaient à 3,59 % de sa valeur, ce qui correspond à 35,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (dont la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds	3,54 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds	0,05 %
Frais du Fonds	3,59 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle rétribue les services et conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Harvest Portfolios Group Inc. verse à la société de votre représentant une commission de suivi, payée à même les frais de gestion et basée sur la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription choisie.

Le taux payable au moment d'un achat aux termes de l'option avec frais de souscription initiaux correspond au plus à 0,40 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 4,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou substituerez des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat des parts que vous faites racheter dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont payables par les porteurs de parts au Fonds.
Frais de substitution	Votre maison de courtage peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts auxquelles vous substituez des parts d'un autre fonds.
Double des reçus aux fins de l'impôt	10,00 \$. Des frais de 25,00 \$ sont imputés pour chaque virement électronique ou chèque refuse.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit : de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou des aperçus du fonds ou d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Harvest Portfolios Group Inc. ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Harvest Portfolios Group Inc.
710 Dorval Drive, bureau 209
Oakville, Ontario
L6K 3V7

Téléphone: 1-877-506-8128
Courriel: info@harvestportfolios.com
Site Web: www.harvestportfolios.com

Pour de plus amples renseignements à propos de l'investissement dans les fonds communs de placements, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, qui est disponible sur le site Web des autorités en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.